

Kinsella, Kevin, et Yvonne J. Gist. *Older Workers, Retirement, and Pensions. A Comparative International Chartbook*. U.S. Department of Commerce, 1995, 76 pages.

Lucie Morin

Volume 24, Number 2, Fall 1995

Activité et retraite

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/010193ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/010193ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (print)

1705-1495 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Morin, L. (1995). Review of [Kinsella, Kevin, et Yvonne J. Gist. *Older Workers, Retirement, and Pensions. A Comparative International Chartbook*. U.S. Department of Commerce, 1995, 76 pages.] *Cahiers québécois de démographie*, 24(2), 371–373. <https://doi.org/10.7202/010193ar>

Notes de lecture

KINSELLA, Kevin, et Yvonne J. GIST. 1995. — *Older Workers, Retirement, and Pensions. A Comparative International Chartbook*. U. S. Department of Commerce, 76 pages.

Cette publication fournit un ensemble de données présentées surtout sous forme graphique. Les textes d'accompagnement, très courts et mis en page de façon aérée, traitent des aspects macroéconomiques de la participation des aînés au marché du travail et font le portrait de l'évolution démographique des pays étudiés. Reconnaisant les défis que pose le vieillissement des populations pour les institutions publiques, les systèmes de sécurité sociale et, de façon plus générale, pour la satisfaction des besoins individuels des aînés en matière de santé et de sécurité économique, les auteurs identifient quelques enjeux et proposent des pistes de solutions pouvant faire l'objet d'analyses plus exhaustives.

L'exposé est divisé en cinq sections suivies d'une annexe statistique, d'un lexique et d'une bibliographie pertinente. Chaque section comporte des séries de données présentées à l'aide de quelques tableaux et de nombreux graphiques.

La première section regroupe des données démographiques concernant le rythme du vieillissement, l'évolution de l'espérance de vie, la répartition de la population selon le sexe et les rapports de dépendance. Si la plupart des pays connaissent ou connaîtront le vieillissement de leur population, la période sur laquelle s'échellonne ce processus est variable : les pays développés ont été touchés plus tôt alors que les pays en développement connaîtront un vieillissement plus rapide. Les aînés, maintenant plus nombreux, vivent plus longtemps et sont plus fréquemment des femmes, en particulier dans les pays développés. Ces femmes sont d'ailleurs plus souvent veuves et malades que leurs homologues masculins.

La section suivante présente des données sur la participation des personnes âgées de 55 ans et plus au marché du travail. On y note la baisse des taux d'activité chez les hommes âgés de

55 ans et plus dans les pays développés, évolution associée à des revenus nationaux élevés et au développement des régimes de sécurité sociale. On souligne aussi que partout la population d'actifs aînés se féminise. Les femmes travaillent plus souvent à temps partiel mais, avec l'âge, la diminution du temps de travail se révèle aussi plus fréquente chez les hommes.

La troisième section a trait aux modes de transition vers la retraite, en particulier dans les pays de l'OCDE. Les auteurs constatent, avec justesse, que les chômeurs âgés font face à des barrières importantes pour arriver à réintégrer le marché du travail. Ils sont plus nombreux à abandonner la recherche d'un emploi et leur période de chômage est plus longue que celle des plus jeunes. Mais les chômeurs âgés peuvent avoir accès à différents systèmes de sécurité du revenu avant l'âge normal de retraite. D'ailleurs, le nombre de bénéficiaires des régimes d'invalidité est en hausse dans la plupart des pays concernés. L'étude souligne par ailleurs l'impact de la réduction de la durée de vie professionnelle sur les rapports de dépendance en spécifiant que pour maintenir le rapport de dépendance de 1990, certains pays, dont le Canada, devraient présenter des âges moyens à la retraite aussi élevés que 73 ans en 2025.

La section suivante concerne les régimes publics de pensions : taux de couverture de la main-d'œuvre, provenance des fonds et évolution des dépenses en fonction de caractéristiques diverses. Les régimes publics de sécurité du revenu pour les personnes âgées se sont multipliés depuis la Seconde Guerre, allant jusqu'à couvrir plus de 90 % de la main-d'œuvre dans les pays développés. La situation est évidemment fort différente dans les pays en développement, où ces régimes touchent seulement quelques catégories professionnelles. Dans la première catégorie de pays, la croissance des dépenses associées aux régimes publics de retraite ne s'explique pas seulement par le vieillissement de la population mais aussi par la hausse du nombre de personnes couvertes et du niveau réel des bénéfices ainsi que par la prolifération des retraites hâtives.

Finalement, la dernière section rassemble des informations sur les régimes privés de pensions; à cause du manque de données comparables, elle ne porte toutefois que sur quelques pays industrialisés. Les régimes privés existaient avant l'implantation des régimes publics et occupent souvent aujourd'hui une place importante dans les politiques de gestion de la main-d'œuvre des entreprises. Ces régimes sont généralement capitalisés, spécifiques à chaque employeur, même si des

régimes sectoriels existent dans quelques pays. Dans les pays en développement, les fonds de prévoyance («provident funds») poursuivaient des objectifs similaires à ceux des régimes privés de retraite. La piètre performance de ces fonds a cependant poussé plusieurs pays à les abandonner et à suivre de près l'évolution d'un système de retraite privé implanté au Chili en 1981.

L'annexe comble en partie quelques lacunes des sections précédentes liées, d'une part, à la présentation essentiellement graphique des données — qui limite leur précision — et, d'autre part, à la difficulté d'obtenir un ensemble complet de données comparables pour un grand nombre de pays. Ainsi, en annexe, cinq tableaux fournissent des informations sur la population âgée et la population active aux divers âges : ils se rapportent à quatorze pays développés (à l'exclusion toutefois de l'ancienne Union Soviétique) et à treize pays en développement.

De façon générale, les commentaires accompagnant les données sous-estiment l'impact des caractéristiques institutionnelles des systèmes d'emplois sur la capacité des régimes de sécurité sociale de répondre aux besoins économiques des aînés. En effet, les systèmes d'emploi sont aussi des déterminants importants du niveau et de la répartition de la richesse. Plus précisément, la logique financière des employeurs, les exigences de la main-d'œuvre et les mécanismes institutionnels de régulation du marché du travail modulent les différences internationales touchant les systèmes privés et publics de sécurité du revenu et les comportements sur le marché du travail.

À titre d'exemple notons, comme les auteurs le font remarquer, que les modalités des régimes privés et publics de retraite sont intimement liées. En ce sens, si les prestations issues des régimes privés sont fréquemment harmonisées aux modalités des régimes publics, ces derniers peuvent avoir été implantés pour combler certaines lacunes majeures associées aux régimes privés existants, particulièrement en Amérique du Nord. La distinction privé-public est par ailleurs utile pour identifier les acteurs qui détiennent les cordons de la bourse, considération non négligeable lorsque la valeur de cette bourse est élevée.

Ces remarques ne réduisent cependant pas l'intérêt d'un document qui a le mérite de brosser un tableau à l'échelle mondiale et qui est susceptible de donner lieu à des études plus fouillées.

Lucie MORIN
Relations industrielles
Université Laval